

Le 18 décembre 2015

Contacts Presse

Philippe Bigot
Conseil départemental
de l'Orne
Tél. 02 33 81 60 00
Poste 11 26
bigot.philippe@orne.fr

Commission permanente**Aides aux entreprises et à l'agriculture**

Lors de sa séance de ce vendredi 18 décembre, la Commission permanente du Conseil départemental de l'Orne s'est réunie sous la présidence d'Alain Lambert. De nombreuses décisions ont été prises par les élus, relatives notamment au développement économique (aides aux entreprises en développement), à l'agriculture, à la filière équine, et à la jeunesse (bourses départementales).

Développement économique

**Le Conseil départemental vote 123 000 €
pour trois entreprises ornaïses qui investissent et embauchent**



➤ **34 817 € à la SARL Launay publicité (St-Sulpice-sur-Risle)**

La SARL Launay publicité, spécialisée depuis sa création, en 2009, dans la publicité adhésive sur tous supports, envisage de conforter son outil de production. Elle va quitter ses locaux actuels de St-Sulpice-sur-Risle pour s'établir dans un nouveau bâtiment qu'elle doit construire sur un terrain acquis à L'Aigle.

L'objectif est double : développer son activité, bénéficier d'un accès facilité et améliorer les conditions de travail de son personnel. La création d'un emploi, en plus des quatre existants, est envisagée. Coût de l'opération : 348 170 € ; subvention accordée par le Conseil départemental : 34 817 €.

➤ **69 271 € à la SAS Besnard (La Selle-la-Forge)**

Créée en 1971, puis reprise en 1996, la SAS Besnard, à La Selle-la-Forge, a diversifié sa production et fabrique des pièces d'usinage en petites séries et même à l'unité ; elle assure également des études et réalisations d'outillages à façon pour la soudure, l'assemblage, le contrôle. Employant 33 salariés en CDI, elle souhaite aujourd'hui réduire son activité dans le secteur automobile mais développer celle liée à l'aéronautique, en s'ouvrant davantage au marché international.

Après avoir pourtant agrandi ses locaux en 2012, dans le cadre d'une opération alors soutenue par le Département (subvention de 35 737 €), la société est à nouveau confrontée à un manque de place. D'où son projet de réaliser une nouvelle extension de ses bâtiments, sur 460m² ; l'engagement est pris de créer quatre emplois supplémentaires dans les deux ans. Le coût de l'investissement est établi à 407 479 €. Le Conseil départemental a décidé de participer à hauteur de 69 271 €.

➤ **19 000 € à la SAS SOPI (Chanu)**

L'activité de la SAS SOPI, implantée à Chanu depuis 2013, se décline en deux secteurs complémentaires : le traitement de revêtements et surfaces (tous métaux et bois) et la peinture industrielle (peinture poudre/cuisson et peinture liquide/cuisson).

En vue de réduire le poids de ses charges, pour notamment transformer son potentiel de développement, l'entreprise va acquérir 3 400 m² des locaux qu'elle loue actuellement (5 400 m² au total), pour 190 000 €. Face à un engagement de maintien des six emplois existants, le Conseil départemental a décidé d'octroyer à la SAS SOPI une subvention de 19 000 €.

Agriculture et filière équine

Une politique d'encouragement concrète avec plus de 180 000 € accordés par le Département

- **Installation de jeunes agriculteurs** : sept dossiers ont été validés, donnant lieu à l'octroi de 48 300 € d'aides.
- **Plan de développement des exploitations** : deux aides de 300 € ont été accordées.
- **Plan végétal pour l'environnement** : dix dossiers ont reçu un avis favorable, pour 51 868 € de subventions.
- **Aide à la rénovation des vergers cidricoles** : deux demandes ont été validées, pour une aide globale de 4 576 €.
- **Mise aux normes des exploitations d'élevage en zones vulnérables** : deux dossiers ont donné lieu à l'octroi de 6 393 €.
- **Collecte et recyclage de pneus utilisés en couverture de silos à ensilage** : une aide de 3 240 € a été accordée à l'association départementale des Groupements de vulgarisation agricole de l'Orne (GVA), pour des opérations collectives conduites sur les communes de Crouttes, Landigou, Couterne, Chanu et Passais-la-Conception.
En 2015 (première année de fonctionnement), 24 collectes ont été organisées, pour 1 111 tonnes de pneus ; elles ont été soutenues par le Conseil départemental à hauteur de 20 997 €.
- **Aide à la réduction des charges de mécanisation agricole** : 3 000 € ont été accordés pour deux demandes.

- **Comices agricoles et concours d'animaux** : 55 093 € ont été octroyés au titre des différentes manifestations organisées au cours de l'année 2015.
- **Centre équestre** : une subvention de 10 000 € a été accordée aux Écuries de La Livarderie, à Marchainville, pour la création d'un centre équestre (investissement de 123 000 €).



Territoires

Pôle métropolitain « Caen Normandie métropole » : unir les territoires dans la nouvelle grande Normandie

A l'heure de la grande Normandie, la coopération entre les pôles métropolitains, créés ou en voie de création, et avec leurs agglomérations, représente plus que jamais un enjeu majeur pour l'équilibre régional.

Les Pôles Métropolitains qui se développent, dont le Pôle Métropolitain Caen Normandie métropole, facilitent cet élan. Ils offrent aux territoires l'opportunité d'unir leurs forces et leurs atouts, d'accentuer encore leur cohésion et leur puissance ; leur fonctionnement ne doit pas constituer une dépense nouvelle mais plutôt une mise en commun des ressources financières déjà consacrées à la réflexion et à l'ingénierie.

L'adhésion de l'Orne à « Caen Normandie métropole » a conduit le Conseil départemental à désigner ses représentants au sein de cette nouvelle instance ; membres titulaires : Alain Lambert, président du Conseil départemental (membre du bureau) et Philippe Van-Hoorne ; suppléants : Christophe de Balorre et Philippe Senaux.